



Bruxelles, 1 juin 2016

Aux Présidents, Capitaines et Secrétaires

Conc : Spécialistes des Règles au niveau Fédéral – Formation de candidats

Chers amis,

La Fédération Royale Belge de Golf a en son sein un corps arbitral qui veille au bon déroulement des compétitions fédérales; tous les membres de celui-ci sont des bénévoles.

Vu le nombre croissant de compétitions et le fait que certains arbitres souhaitent arrêter, il y a lieu de procéder à un recrutement de nouveaux "Rules Officials".

Nous recherchons des candidats, hommes et femmes, qui sont disposés à suivre une formation, à passer un examen de connaissance des Règles de Golf et à consacrer une partie de leur temps libre à l'encadrement de notre sport.

Pour ce faire votre aide est essentielle et vous trouverez en pièce jointe le texte d'un avis que vous pourriez afficher aux valves ou mieux encore envoyer par mail à tous vos membres pour les informer de ce recrutement. Si grâce à vous nous recrutons quelqu'un de votre club, vous serez aussi gagnant car vous disposerez au sein de votre club d'un expert en Règles.

Profil souhaité d'un "Rules Official":

- Bonne connaissance des Règles de Golf ou être disposé à acquérir une bonne connaissance des Règles;
- Bonne maîtrise de l'anglais, langue de travail des "Rules Officials";
- Forte motivation, attitude correcte et esprit d'équipe;
- Etre prêt à consacrer pendant la saison des compétitions (entre mars et octobre) une douzaine de jours à l'arbitrage, et à suivre un cycle de formation de minimum 4 ans.

Vu la durée de la formation, il est plutôt déconseillé d'entamer la formation après l'âge de 60 ans.

Séance d'information

Le mercredi 14 septembre, une séance d'information sera organisée à l'intention des candidats. Le lieu et l'heure leur seront communiqués. Au cours de cette séance, ils recevront des informations complémentaires et ils pourront poser toute sorte de questions.

Ci-joint vous trouverez plus de détails sur la formation ainsi qu'un formulaire d'inscription pour vos membres qui souhaitent participer à la séance d'information. Ces formulaires remplis doivent être renvoyés par courriel au secrétariat de la FRGB pour le 31 août 2016 au plus tard.

Les participants qui le souhaitent auront la possibilité d'acheter le livre "Decisions on the Rules of Golf 2016- 2017". En cas de réussite de l'examen le coût de cet ouvrage leur sera remboursé.

Un tout grand merci pour votre collaboration.

Avec nos salutations golfiques.

Marc Vande Broek
Rules Director RBGF

Dirk Bruynooghe
Rules Chairman



Annexe 1 – Formation de Rules Official

Le cycle de formation dure minimum quatre ans et comprend trois étapes.

RULES REPORTER

Durant la première année, le Rules Reporter participe à des séances de formation pratique et théorique et accompagne un Referee qualifié lors de quelques compétitions fédérales. Après cette première année, il est obligatoire de réussir avec au moins 70% un examen sur les Règles de Golf.

RULES ASSISTANT

Durant la deuxième année, le Rules Assistant est amené à donner seul des rulings simples et est associé(e) à un Referee pour des rulings plus compliqués. Après cette deuxième année, il est obligatoire de réussir avec au moins 70% un examen sur les Règles de Golf.

ASSISTANT REFEREE

Durant les deux années suivantes, l'Assistant Referee est progressivement amené à donner seul des rulings à l'instar d'un Referee. Il est aussi formé au setup et au marquage d'un terrain de golf, à la rédaction des Règles locales, et aux procédures pour les starters, les marshals, l'évacuation du terrain, le jeu lent etc. Après cette troisième année, il est obligatoire de réussir avec au moins 70% un examen sur les Règles de Golf. Il en est de même après la quatrième année.

REFEREE

Après avoir réussi sa formation complète, l'Assistant Referee reçoit le titre de Referee. Il est amené à participer durant trois jours à la "Tournament Administrator and Referee School" à St. Andrews et à passer l'examen du R&A. Un Referee peut donner seul tout Ruling, prendre en charge le setup et le marquage du terrain et élaborer toute procédure nécessaire à une compétition de golf. Il fait également partie du Comité de l'épreuve.

LE RULES OFFICIAL EST UN BÉNÉVOLE.

Il reçoit pour les jours de compétition une indemnité kilométrique pour ses déplacements et un montant fixe pour son repas et ses boissons. A partir du grade de Rules Assistant, la Fédération lui fournit un uniforme (polo, pull, cravate et tenue de pluie) ainsi qu'une Gold Card (accès gratuit aux terrains de golf).



Annexe 2 – Information aux membre

Cher membre,

Le corps arbitral fédéral cherche des candidats pour la formation de "Rules Official".
Profil souhaité d'un "Rules Official" (H/F)

- Bonne connaissance des Règles de Golf ou être disposé à acquérir une bonne connaissance des Règles;
- Bonne maîtrise de l'anglais, langue de travail des "Rules Officials";
- Forte motivation, attitude correcte et esprit d'équipe;
- Etre prêt à consacrer pendant la saison des compétitions (entre mars et octobre) une douzaine de jours à l'arbitrage, et à suivre un cycle de formation de minimum 4 ans.

Vu la durée de la formation, il est plutôt déconseillé d'entamer la formation après l'âge de 60 ans.

Séance d'information

Le mercredi 14 septembre, une séance d'information sera organisée à l'intention des candidats. Le lieu et l'heure leur seront communiqués. Au cours de cette séance, ils recevront des informations complémentaires et ils pourront poser toute sorte de questions.

Veillez vous adresser au secrétariat du club pour des renseignements supplémentaires. Inscription avant le 31 août 2016.

Avec nos salutations golfiques.